F. Rouge, chemin Gaberel 12, Genève

N° 4. — Seconde année. L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes. Samedi 26 janvier 1907.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION
23, Rue d'Etraz, 23, Lausanne.

ABONNEMENTS
UNE ANNÉE : 3 Fr. 50 — SIX MOIS: 2 Fr. — TROIS MOIS : 1 Fr.
LE NUMÉRO: 5 CENTIMES

ADMINISTRATION
23, Rue d'Etraz, 23, Lausanne.

Quo Vadis ?

Le hasard d'une indisposition a voulu que je relusse *Quo Vadis*, l'œuvre si intéressante de Sienkiewicz.

Je dois avouer que les réflexions qu'il m'a suggérées et les comparaisons qu'il a, pour ainsi dire, forcées, ressemblent très peu à la première impression qu'il m'avait causée il y a quelque six ans. Je ne le regrette pas, certes! Depuis lors, avec quelques amis, nous avons regardé de plus près les phénomènes moraux et sociaux qui nous entourent. L'histoire était restée pour nous une petite vanité de potache, tout fier de compléter un récit ou de fournir une date. Elle n'était pas encore la grande éducatrice qu'elle s'est tout à coup révélée.

Je me souviens parfaitement de l'admiration que j'avais ressentie à la première lecture de ces pages qui ressuscitent l'extraordinaire passé de Rome. L'agencement de l'ouvrage, son ordonnance, la description vivante des scènes de débauche, des jeux du cirque, de cette foule délirante, assoiffée de sang et d'orgies, de tous ces chenapans au pouvoir, alléguant les plus odieux mensonges pour justifier les atroces martyres de chrétiens « qui avaient incendié Rome et qui adoraient une tête d'âne », tout cela m'avait fait vivre de belles heures d'enthousiasme... littéraire. Je n'en suis pas très fier aujourd'hui que j'ai la conviction que cet enthousiasme n'était que de commande. En effet, l'on m'avait, comme aux autres, appris à aimer tel ou tel genre de beauté, à l'exclusion de tels autres. Je bêlais d'attendrissement, lorsqu'on me disait « bêle! », et je retenais mon bêlement, et tous les autres avec moi, lorsque le berger n'avait point ordonné de bêler. Et je songe à tous ceux qui traversent la vie sans jamais essayer d'un regard de côté, qui n'ont jamais rien vu et qui ne verront jamais rien par eux-mêmes, parce qu'on leur a interdit, étant jeunes, de voir autrement qu'au travers des yeux des autres.

Que je vous plains, pauvres, qui ne commettrez jamais un acte qu'on ne vous y ait autorisé, qui ne vous permettrez jamais une pensée qu'on ne vous l'ait enseignée ! La tranquillité, la quiétude, la paresse, que vous aurez recherchées et aimées, valent-elles le néant de votre personnalité ?

Mais je vous parle arabe et je reviens à mes moutons.

J'ai donc relu *Quo Vadis*. La charpente de la pièce, son aspect extérieur n'ont pas retenu longtemps une admiration déjà accordée autrefois. Et je suis entré aussitôt dans l'édifice par la première porte que j'ai aperçue entr'ouverte. Horreur ! Quel paysage de meurtres et de désolation ! Les visions de l'enfer du Dante, la rencontre subite de cent nids de vipères et de serpents, de repaires de lions, de tigres et de léopards, de panthères et de chacals, d'antres d'ours et de cavernes de brigands ne sont qu'un paradis, comparés à tout ce qui se machine et se trame au palais des Césars.

La férocité de tous les fauves, qui peuplaient les vivaria, donnée en pâture à la fois aux regards des spectateurs du cirque, n'est que douceur en regard des sinistres pensées qui éclosent par milliers dans le cerveau des Augustes et des augustans ! Quel abîme d'ignominie, de bassesse, de honte et de déshonneur ! Tous les stupres y règnent ? Et le Peuple s'époumonne à crier : « Salut, empereur ! salut, divin ! » L'adultère, l'inceste, le sadisme, le vice cher à Sodome alternent avec l'assassinat, le meurtre, l'empoisonnement, les tortures et les massacres en masse. Honneur à celui qui invente une nouvelle infamie ! Et pourvu qu'on lui serve du pain et des jeux, le peuple acclamera les scélérats ! Que dis-je : le peuple... il n'a pas existé... la Foule oui, la Foule complice et lâche ! La Foule vicieuse et criminelle ! La même qui applaudissait à la mort du Christ ; de ce Christ qui gênait les grands par son amour des petits et qu'elle a fait crucifier ! Ah ! cette foule anonyme d'où il pourrait sortir tant de bien et d'où il sort tant de mal ! Cette foule inconsciente qui n'encense que les tyrans, tribuns ou rois ! Qui a toujours accablé les faibles et fait acte de soumission aux forts ! Cette foule que je voudrais tenir là, sous mes yeux, pour lui faire honte de ses lâchetés et de tous les crimes qu'elle autorise !

J'en étais, moi aussi, aux rêves rouges, lorsque ma raison réagit et fit une volte-face encore plus douloureuse.

Elle me disait, cette raison : Les vivaria sont vides de fauves, le Colisée est détruit et les Nérons sont morts ! Mais les usines et les mines grouillent d'une plèbe affamée! Ces monstres dévorent plus d'hommes en un mois que le cirque en une année. Et pour leur venir en aide, les forteresses du petit père le tsar, les massacres quotidiens, le chemin de Sibérie ne viennent-ils pas décupler le nombre des victimes ! Et les crimes impunis du sultan rouge, et les fusillades de grévistes dont ne frémit point la mère-patrie, et les guerres coloniales, et les lois scélérates que décrètent à l'envi gouvernements monarchistes et républicains, radicaux ou conservateurs, catholiques ou protestants ! Et le Peuple ne bronche pas ! Le peuple, il n'existe pas encore ; c'est encore et toujours la foule inconsciente et lâche dont les faveurs vont aux tyrans ! Néron est mort, vive Néron ! Et sa pitance lui suffit si ses maîtres lui servent dans une guerre, ou menacent de lui servir par une loi, un plat tout chaud du sang de ses semblables ! Qui donc, foule servile a osé te comparer au lion ? Tu n'en as ni le courage ni la beauté ! Peut-être en aurais-tu la force, mais tu es trop lâche pour l'essayer cette force que tu sais si bien faire servir au mal ! Le socialisme saura-t-il ressusciter toutes ces énergies mortes ? Apprendra-t-il au peuple l'usage d'une liberté que cinq siècles d'indépendance ont été impuissants à développer ? Je me le demande lorsque je vois le parti socialiste suisse, à part quelques articles plutôt de parade, rester indifférent à l'expulsion d'un citoyen suisse d'un canton suisse. Qu'est-ce donc que la Patrie ? C'est à vous que je pose la question, souteneurs du capital ! Et si la masse socialiste ne se laisse pas émouvoir par de tels décrets, dignes d'un autre âge, si ne l'intéresse que le sort des siens et que l'excommunication frappe tous ceux qu'une école plus avancée tente, oh ! alors je lui lancerai à la face le même mépris que le Christ a craché aux interprètes de la Loi ! Car tu fus semblable à lui, Bertoni, et ni le sanhédrin, ni le prétoire de Pilate, ni le tribunal d'Hérode n'ont retenti, il y a deux mille ans, de plus mâles accents que ceux dont frissonnent encore les échos du palais de Montbenon ! Et la prison et l'exil seront ton apanage, tandis que se vautreront indolemment dans des fauteuils municipaux, cantonaux ou fédéraux, ceux dont ta fierté ne réclamera jamais le secours mais qui devraient tenir à honneur de te le prêter.

Et Rome possède toujours un dieu que ces misères n'intéressent pas !

Jules Schneider.

ÉCHOS

Le « Journal de Genève ».

Ceux qui ont assisté au meeting pro Bertoni, à Genève, et qui ont lu le *Journal de Genève*, savent de quelle manière cette feuille politicienne écrit l'histoire. C'est un Guignol mâtiné de jésuite qui « informe » les lecteurs de ce journal.

Lors d'une affaire vaudoise, récente, notre ami Avennier fut (pour la seconde fois) diffamé par le *Journal de Genève*. Il en appela au témoignage d'un président de tribunal, qui qualifia les informations de l'organe aristocratique de « plus ou moins fantaisistes, plutôt plus ». La lettre de ce magistrat existe et sera utilisée au besoin. Elle est cinglante !

A Messieurs de Berne.

Le colonel Audéoud fut-il chassé de Mandchourie pour délit grave?

La patrie attend toujours une réponse — réponse promise ! — à cette angoissante question.

Le jour de gloire est arrivé.

Dans les milieux radicaux de Genève, on parle beaucoup d'un buste à M. Vincent. Je suis sûr que la presque totalité de nos lecteurs ne connaissent pas cet homme illustre. Peut-être pensent-ils au Vincent de la devinette : « Vincent mit l'âne dans un pré... », mais ce n'est pas de celui-là qu'il s'agit. Le Vincent en question, dont le buste est « un besoin qui se fait vivement sentir », fut bien en contact avec beaucoup d'ânes puisqu'il fut président du Département de l'instruction publique à Genève, mais il fut en outre, élu du parti radical, en contact avec beaucoup de moutons par conséquent. Ajoutons qu'une incalculable quantité de grues passèrent par ses mains, car il était chargé de la visite hebdomadaire ou bi-hebdomadaire du personnel des maisons publiques dont Genève s'honore. Le buste de M. Vincent s'impose donc.

A ce propos, une anecdote. On demandait un jour à Caton, Romain illustre, pourquoi on ne lui avait point érigé de statue, dans un temps où Rome en était pleine. « J'aime mieux, dit-il, qu'on me demande pourquoi je n'ai pas de statue que pourquoi j'en ai une. »

Le nouveau commissaire.

Genève est en joie. Elle a un nouveau commissaire de police et celui-ci sort du groupe radical, dit des « ferblantiers », que la bourgeoisie considère comme très avancé, trop avancé, voire même révolutionnaire. Le nouveau commissaire, M. Perrier, haranguait les grévistes en 1902, année de la grève générale. Ce sera donc le commissaire-président Magnaud, la Providence des humbles, le papa Fouettard des méchants puissants, le redresseur de torts...

Ne nous faisons pas d'illusion. Etant donné un coquillage, le mollusque qui l'habitera sera moulé par ce coquillage. Etant donnée une fonction, le fonctionnaire auquel elle incombe sera moulé par sa fonction. C'est la fonction qui fait le fonctionnaire. Les commissaires de police passent et sont tous pareils. Rien n'est changé.

Espérons pourtant que, l'espace d'un mois ou deux, M. Perrier se souviendra qu'il fut commis-voyageur en confiserie et qu'il oubliera le métier de paveur, son dernier métier. Ce sera toujours un mois ou deux de douceurs pour les pauvres bougres.

Un vœu subversif.

La *Semaine littéraire*, de Genève, à l'occasion de Noël dernier, demanda des vœux à un certain nombre de célébrités. Nous reproduisons ci-après celui de l'illustre docteur César Lombroso, professeur à l'Université de Turin. Inutile de dire que la *Semaine littéraire* n'en donna pas la traduction à ses lecteurs :

Il mio voto non di Natale solo, ma di tutto l'anno è che l'umanità acquisti finalmente almeno in Europa la piena libertà politica, economica et del pensiero e si sottraga ai suoi eterni tiranni troneggianti nella Chiesa, nella Caserna, nella Borsa et nella Reggia.

(Traduction. — Mon vœu, qui n'est pas seulement pour Noël, mais pour toute l'année, est que l'humanité acquière finalement partout en Europe, la pleine liberté politique, économique et de pensée, et se soustraie à ses éternels tyrans trônant à l'Eglise, à la Caserne, à la Bourse et au Gouvernement.)

Ce qu'on a dû, à la *Semaine littéraire*, pincer les lèvres et rentrer le sourire dans son étui, en recevant ce vœu !

Peints par eux-mêmes.

De M. le correspondant parisien du *Journal de Genève* (19 janvier 1907). Il parle de M. l'abbé Lemire qui est à la tribune et ajoute : « ...Ses collègues monarchistes lui ont crié que le mensonge est la base de toute politique ».

Le mensonge et bien d'autres choses !

La folie en Suisse.

Il existe dans les lois du canton d'Argovie une disposition d'après laquelle tout citoyen, non Argovien, doit acquérir un permis d'établissement lié à des conditions assez dures ou s'acquitter chaque année, pour droit d'établissement, d'une redevance d'un franc. On a déjà beaucoup protesté contre cette mesure et surtout de Baden, où la forte population industrielle ne supporte que difficilement le paiement de cette obole ; on a protesté au Grand Conseil, dans la presse, même au sein des Argoviens ; on a protesté partout. Dernièrement, un citoyen suisse, fixé depuis quinze ans à Baden, s'est refusé catégoriquement à payer le franc en question. Non moins catégoriquement on lui a signifié son expulsion et celle de toute sa famille ! L'exécution de cet arrêt, aussi draconien que ridicule, a dû être suspendue, le citoyen ayant recouru au Tribunal fédéral.

Juridiquement, il n'y a rien à dire et rien à tenter contre cette manière brutale d'agir, mais il faut avouer que nos maîtres, en Suisse, réhabilitent l'imbécilité à force de la dépasser.

Jacques Bonhomme.

Détestables procédés

Je disais dans notre dernier numéro que nous ne devions plus rien laisser passer des écœurantes attaques dont nous sommes sans cesse l'objet... que dis-je? dont la *Voix du Peuple* était déjà l'objet, même *avant sa naissance*. Il y a quelques faux nez du socialisme qui doivent être mouchés décidément. En voici encore un. Il s'agit toujours du cas Rapin. M. E. B. dit à ce sujet dans le *Grutli :*

Un journal libertaire de notre ville avait violemment attaqué notre ami Rapin parce que celui-ci n'avait pu se rendre à Genève pour une conférence...

Notre camarade Rapin avait avisé en temps utile les intéressés qu'étant retenu à Oron, il y avait lieu de renvoyer l'assemblée.

Cela n'a pas empêché le journal en question de déverser des flots de bile sur le conférencier.

L'*Union des Métallurgistes* de Lausanne a rectifié les faits. Par l'organe de son président Rothen et son secrétaire Ilg, elle déclare que le journal libertaire « a pour but de calomnier les militants socialistes ». Il en est pris acte.

Nous reproduisons l'article incriminé d'Engeli, un camarade *socialiste*, pour que les impartiaux aient sous les yeux les « vio-

lentes attaques » et les « flots de bile ». Les voici :

De grandes affiches rouges contre les murs de Genève appelaient la classe ouvrière à une conférence organisée par les ouvriers sur métaux à la salle Handwerk. Le sujet de la conférence, très bien choisi, avait attiré la foule et la salle était comble.

Chacun se réjouissait d'entendre un homme assez connu par son talent oratoire, lorsque, après un certain temps d'attente et au grand étonnement de tous, les camarades organisateurs furent obligés d'annoncer que M. Rapin, avocat à Lausanne, faisait défaut sans avertissement aucun.

Le camarade docteur Wyss improvisa une causerie, puis l'assemblée fut levée au milieu de réflexions qui n'étaient pas trop à la louange des avocats en particulier et des politiciens en général.

On nous affirme, d'autre part, que M. Rapin est assez coutumier du fait. En tous cas, cet incident est regrettable à tous égards, car, à part les frais toujours très lourds que ces conférences occasionnent, ces procédés, voulus ou non, ne sont pas faits pour inspirer confiance à la masse.

Qu'ajouter? Rien. La mauvaise foi d'E.B. et son haineux parti-pris éclatent aux yeux. J'ajoute que le journal « libertaire » dont il parle est le moins sectaire des journaux. Il est une tribune libre, largement ouverte à toutes les opinions, ouverte à tous les ouvriers, et nombre de socialistes militants se font honneur d'y collaborer. M. E. B. s'est permis effrontément à l'adresse de la *Voix du Peuple* d'injustes et menteuses critiques. Mensonge encore la rectification dont il parle et qui n'est qu'une attaque de deux malintentionnés ou plutôt de deux camarades qui ne savaient pas bien ce qu'ils faisaient. Que E. B. s'adresse donc à lui-même les reproches qu'il nous prodigue : cela vaudra cent fois mieux! J'avais une maîtresse d'école qui nous disait jadis : « Enfants, vous rencontrerez souvent, plus tard, des gens qui vivent très mal et conseillent bien pourtant ». Ça m'est toujours resté! Et ça me revient à propos de cet incident. Qu'en pensez-vous, monsieur E. B., de cette sentence? Ça plaque!

Pour finir, renseignements pris, le *Peuple suisse* n'aurait pas volontairement manqué de correction à notre égard. Il a été induit en erreur par ses correspondants Rothen et Ilg qui, au lieu de parler en leurs seuls noms, sans autorisation quelconque, ont engagé à la légère, dans un débat qui tourne à leur confusion, l'*Union des Métallurgistes* de Lausanne. Or cette Union, qui est hors de cause, n'encourt aucune responsabilité dans les attaques dont la *Voix du Peuple* a été l'objet. Quant à l'*Union des ouvriers sur métaux* de Genève, elle juge sévèrement la conduite de Rothen et Ilg, et le secrétaire Tanner le leur dit par l'intermédiaire du... *Peuple suisse*, qui, on le voit, joue un rôle comique dans cette affaire. L. A.

LES GRÈVES

Chez les travailleurs du bois.

A *Zurich*, la maison Strätz, et à Albisrieden les maisons Dannecker et Sturm sont sévèrement à l'interdit. Des mesures vexatoires prises contre des camarades organisés en sont la cause. La maison Strätz a congédié tout son personnel.

A *Lucerne*, les parqueteurs qui avaient suspendu le travail lundi 14 janvier l'ont repris après un jour de grève, les patrons leur ayant consenti les revendications présentées.

Chez les tourneurs en poterie.

La grève que nous avions annoncée chez Pasquier, à Renens, est terminée à l'avantage des ouvriers. Les congés ont été retirés et le tarif en vigueur dans la contrée sera respecté par M. Pasquier. Le travail a été repris le 7 janvier.

Chez les plâtriers-peintres.

A *Lausanne*, les patrons se sont enfin décidés à une entrevue avec les délégués du syndicat. Cette entrevue aura lieu prochainement pour discuter les bases du nouveau tarif.

Les entrepreneurs lausannois de gypserie et peinture ont imaginé un nouveau truc pour faire échec au mouvement. Ils cherchent à faire exécuter tout leur travail à la tâche ou aux pièces. Comme cela, ils seront déchargés de tout souci pour la terminaison des travaux, au cas où le conflit entrerait dans une période aiguë. Le Syndicat des plâtriers-peintres s'est ainsi vu dans l'obligation de mettre en garde tous les camarades contre cette machination; il considérera comme des traîtres à la cause ceux qui accepteront dès maintenant du travail aux pièces. Naturellement, la place est toujours à l'interdit.

A *Lucerne*, les plâtriers-peintres sont en mouvement contre un certain *Gysin*, associé de *Bringolf*, qui n'a pas réembauché ses ouvriers, dont quelques-uns travaillaient depuis près de cinq ans chez lui, *et les a remplacés par des chrétiens.*

Comme la *Voix du Peuple* est un journal qui « a pour but de calomnier les militants socialistes », nous devons signaler *genosse* Gysin aux camarades. C'est un ancien membre du comité central du Grutli et, actuellement, il est toujours grutléen. Le *Travail*, qui dévoile ces faits, va certainement encourir, comme nous, le reproche de « lèse-militant socialiste ». Le cas n'est d'ailleurs pas nouveau. A Lausanne, les grévistes menuisiers et cordonniers ont pu constater que quelques patrons grutléens et socialistes (?) se sont montrés pires exploiteurs que leurs congénères qui, eux, ont au moins le mérite d'une brutale franchise.

A *Montreux*, après une grève de deux jours, les camarades de la maison Jaccoud, au nombre de 115, ont obtenu satisfaction et ont repris le travail. Nous donnerons des détails sur cette affaire dans notre prochain numéro.

Chez les tailleurs de pierre.

Le *Tessin* est toujours à l'interdit pour les tailleurs de pierre de toutes les branches. Certaines maisons étant résolues à réintroduire des conditions de travail abolies depuis la signature du dernier tarif, en mars 1906, les tailleurs de pierre sont avertis d'avoir à éviter le Tessin, pour ne pas contrecarrer le mouvement de leurs frères de misère.

Misère et débâcle.

Un incendie a détruit, dans la nuit du 18 au 19 janvier, une casemate de quartier populeux à La Chaux-de-Fonds. Huit ménages, dont un seul assuré, l'habitaient avec une quarantaine d'enfants. Deux ménages à eux seuls comptaient quatorze mioches, Cet affreux sinistre vient de nous révéler toute une épopée de misère et de pénibles souffrances. Huit familles d'ouvriers grouillaient, avec leur nombreuse progéniture, en des appartements trop petits, sordides, malsains bien qu'exposés au soleil, aux abords de la campagne. Mais, les rayons lumineux de l'astre de Germinal ne sauraient pénétrer dans les taudis que la faim et le travail ingrat tapissent de leur sombre pavillon. La personne dédaigneuse de la propriétaire ou la face cynique de l'huissier étaient, pour ces pauvres résignés, le commencement et le terme de la vie. Et pour auréoler cette existence, telle une lueur pâle mais persistante, la fécondité de son rut ininterrompu donnait le jour à de nouveaux êtres, créait de nouvelles victimes. La misère est comme un flot grossissant, couvrant de son limon les plages demeurées jusque-là vierges où la nature, à ses reverdissants printemps, donnait jadis l'illusion du bonheur.

Eh bien ! la chose semble fatale, cette misère que la société cache et veut ignorer, les flammes, dans le rouge écarlate de leur feu, ont déchiré son voile épais derrière lequel agonisaient des humains. Où le cœur des hommes ne savait pas prodiguer les généreuses consolations, atténuer les souffrances, l'incendie, par son œuvre destructrice et en un spasme final s'était promis d'étouffer les cris de douleur et de désespoir.

La presse, cette divine source de vérités, nous apprend que « l'incendie est l'œuvre d'un homme qu'on ne saurait croire autrement que déséquilibré ».

Tout homme qui n'a plus la force de supporter le martyre est, pour la gent pudibonde et vertueuse, un déséquilibré, un taré. L'incendiaire, un veuf de 41 ans, entouré de cinq malheureux enfants, depuis longtemps luttait contre la faim, contre les persécutions morales et physiques qu'elle apporte. En vain, il avait sollicité des autorités qu'on prît soin de ses enfants, qu'on lui aidât à supporter ce joug où l'avait placé sa détresse. Et, conséquence inévitable, le père, paraît-il, s'était mis à boire : c'est le refuge habituel des consciences malheureuses. Alors, par un dernier sacrifice de lui-même et des siens, avec le cynisme effrayant que fait surgir chez un individu l'extrême désespoir, la froide résolution d'en finir, il enferma ses cinq enfants et mit le feu à deux endroits de son appartement. Puis, tranquillement, il alla se constituer prisonnier.

Le feu se propagea rapidement, détruisant en bonne partie l'immeuble. Dans la nuit sombre, à une température de 14 degrés au-dessous de zéro, les flammes agitaient vers le ciel ainsi que sur les cloisons meurtries de la construction leurs langues de feu, donnant l'idée d'un vaste brasier où se consumaient les tristes bouges, où s'étouffaient les clameurs des locataires éperdus, où la vie, enfin, semblait abandonner son dernier râle.

Avec la solidarité bienveillante de courageux ouvriers, les enfants avaient pu être sauvés.

Les lieux du désastre offrent un spectacle attristant. Partout sur le sol, gisent, éparpillés, des meubles fracturés; des couvertures, des matelas transpercés par l'eau sont enfouis, en partie, parmi les décombres des lattes et des charpentes carbonisées ; des habits sont soudés à la neige noircie par la suie ; tout le minable héritage de ces malheureux est là, exposé dans toute sa pauvreté, sur les tertres et sur les chemins. C'est un bouleversement général de poutres noires, de charbon, de vieux bahuts, de meubles qu'on a peine à définir, à reconnaître. Ici un berceau avec ses fourres que l'eau glacée a faites adhérentes au bois ; là une table et des chaises dont les jambes hérissées de brisures projettent vers les murailles leurs silhouettes aux lignes inégales. Une jeune fille, en pleurant, fait la garde de quelques dépouilles arrachées au feu, tandis que plus loin on s'efforce de reconnaître « son bien » et de le tirer des ruines. Jamais tableau plus sinistre ne s'offrit à mes yeux, jamais la misère, en son ténébreux assaut, ne m'apparut plus hideuse.

***

Mais, à toute œuvre humaine, ne faut-il pas un couronnement, à la douleur ne faut-il pas que l'ingratitude et l'inhumanité répondent? Pendant les travaux de sauvetage, plusieurs personnes se sont présentées avec de pauvres enfants demi-nus sur les bras à l'Etablissement communal des jeunes filles, situé vis-à-vis, pour leur faire accorder momentanément un abri. « *Mais la porte est restée obstinément close*, disent les journaux, et ce n'est que plus tard, sur les instances de *personnes autorisées*, qu'on a pu faire admettre dans cet établissement les petits malheureux privés de domicile. » En attendant, petits innocents, grelottez !!!

Cette maison hospitalière, oh combien ! est dirigée par de vieilles demoiselles très chrétiennes. Que vaut-elle la charité de ces servantes du Christ? C'est là, évidemment, toute la morale qu'elles ont puisée dans les saints Evangiles ? On ne connaît donc pas dans le monde religieux, vertueux et inspiré par la prière, les mouvements spontanés du cœur? Ainsi, c'est un morceau de granit que la conscience chrétienne, et quand on l'interroge, comme la pierre, elle ne répond pas ?

Et qui oserait, je le demande, soutenir encore que la religion est la seule source de vraie morale, de justice et d'amour ?

Avec Musset, je pense que l'amour et la charité n'existent plus. « La religion, leur nourrice, a les mamelles pendantes comme une vieille bourse au fond de laquelle il y a un gros sou. »

C'est pourquoi il nous appartient, hommes d'une jeune génération, d'ériger une morale nouvelle, purement humaine, car c'est entre vivants qu'il faut s'entr'aider, la mort nous laisse insensible comme les temps qui doivent la suivre.

***

La *Voix du Peuple* recevra avec plaisir les dons des camarades en faveur des sinistrés. Quelques-uns nous ont déjà fait parvenir leur obole.

Les tribunaux vont maintenant porter leur sanction sur le pauvre désespéré.

Ainsi fait la société. Elle engendre la misère, la souffrance ; ne lui faut-il pas encore la persécution ?

C'est de la morale « civique » !

Kosciusko.

Meeting pro Bertoni...

...Pour Bertoni, mais pour Mischler aussi, qui n'a certes pas été oublié. Ce meeting a réussi au delà de toute espérance. Affluence énorme. Eût-elle été deux, trois fois plus grande, la salle Handwerck se serait encore trouvée trop petite. La manifestation a été imposante et nos maîtres ne déragent pas. Pour le premier signe de vie qu'elle donne depuis longtemps, la Fédération des syndicats ouvriers l'a bien donné. Les bourgeois en sont malades. Tous sont au bismuth.

Herzig a retracé la vie de Bertoni, vie d'ouvrier intelligent, qui voit, qui réfléchit, qui comprend et qui se révolte.

Le docteur Wyss reconnaît qu'en définitive Bertoni a, par plusieurs de ses idées, raison contre ceux qui ne les partagent pas, qui devraient les partager. Oui, c'est sur le terrain économique, et non plus sur le terrain politique, qu'est le centre de l'action. C'est là que se livre la grande bataille, c'est là qu'il faut porter nos efforts. (Cet hommage mérite d'être souligné.)

Fulpius réclame au nom de la Libre Pensée et, très énergiquement, avec un bonheur de paroles qui lui vaut les applaudissements de toute la salle, il stigmatise les violateurs de toutes les libertés. Il ajoute : « A force de chasser les honnêtes gens, ces messieurs du gouvernement resteront seuls à Genève ».

Mme Faas joint sa protestation à celle des orateurs précédents. Elle cite un article d'un des plus grands journaux bourgeois de Berlin, la *Post*, article signé d'un nom de femme et dans lequel cet échantillon du beau sexe écrit : « Bebel, si vous n'avez plus de vergogne ni de conscience, bien que vous ayez déjà un pied dans la tombe, eh bien ! il y a encore parmi nous maintes Charlotte Corday ».

On sait que Charlotte Corday assassina l'ami du peuple, Marat.

Voilà donc une menace de mort publique, imprimée, indéniable, patente. Croyez-vous qu'il y aura procès-verbal et que la bourgeoise sera poursuivie. Allons donc! Il y a une morale supérieure pour la classe dite supérieure : elle permet tout. C'est pourquoi on nous la cache. A notre usage, il y a une autre morale, qui a pour but de nous rendre malléables, dociles, humbles, soumis, résignés, exploitables en un mot. C'est ce que le camarade Avennier a expliqué. Il en a donné certaines preuves récentes, en caractérisant les procès Bertoni. Il a fini en faisant un parallèle entre Bresci et Pierre Ier. Ce discours a fait crier les journalistes comme des écorchés. Virulent, dit l'un ; violent, dit l'autre. La vérité est en effet toujours une violence quand elle va chercher dans les ténèbres les hôtes de la réaction pour les jeter tout nus au grand jour, mais c'est une saine violence !

Bérard a, lui aussi, voulu dire son indignation d'ami et de prolétaire. Finalement l'ordre du jour suivant a été voté :

Les ouvriers de Genève, syndiqués ou non, réunis en un grand meeting salle Handwerck, le 17 janvier, par les soins de la Fédération des syndicats ouvriers de Genève, de l'Union des ouvriers sur métaux, de la Libre Pensée, du Cercle coopératif communiste, du groupe du *Réveil* anarchiste, etc., etc.

Protestent de toutes leurs forces contre l'acte inqualifiable du titulaire du Département de justice et police expulsant notre vaillant camarade Louis Bertoni, citoyen suisse.

Ils constatent une fois de plus que la loi est mise au service de méprisables intérêts de classe; qu'elle ajoute aux condamnations subies par notre camarade la vengeance mesquine d'adversaires qui se servent des pouvoirs de l'Etat pour combattre les revendications ouvrières et frapper ceux qui s'en font les défenseurs.

Sans se préoccuper outre mesure de l'illégalité flagrante de l'arrêté d'expulsion, ils protestent contre tout acte légal ou non par lequel la liberté d'opinion serait amoindrie. Convaincus que toute tentative d'intimidation sous une forme ou sous une autre a pour but d'arrêter le mouvement des idées au sein du peuple travailleur, ils se déclarent prêts à défendre *par tous les moyens* la liberté d'action de ceux qui travaillent à l'éducation

des masses ouvrières en vue d'une action libératrice.

A défendre par tous les moyens la liberté de conscience, la liberté d'opinion, la liberté de la presse, l'entière liberté de coalition, la vraie liberté du travail, toutes les libertés vivifiantes dont on a dépouillé le prolétariat et celles qu'on veut encore lui arracher.

Reconnaissants du noble exemple donné par Louis Bertoni, ils saluent en lui un des plus ardents pionniers de l'émancipation prolétarienne.

De nombreux ordres du jour semblables ont été votés, en Suisse romande, par des groupes d'études sociales, des groupements socialistes, des Unions ouvrières, des syndicats. C'est une superbe manifestation de la solidarité d'action du prolétariat.

Pour la liberté de conscience.

Il n'est pas de sauveur suprême ;
Ni Dieu, ni César, ni tribuns.
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes!

Tel est l'entête d'un article de la *Voix du Peuple* qui fait appel à tous les prolétaires, en vue de leur émancipation intégrale.

Liberté ! On veut la liberté, et pour la conquérir, s'affranchir de tous les dogmes religieux, et les remplacer par celui de l'irréligion.

Ce n'est plus la liberté complète. Et pour commencer, il faudrait prouver que l'idée Dieu est un mythe.

Or, toutes les déductions et les affirmations des savants athées n'ont pas converti les chrétiens scientifiques. A ceux qui ne peuvent comprendre un être qui sait tout, voit tout, qui a toujours existé et sera éternellement, je demande s'ils peuvent se faire une idée nette de l'infini de l'espace.

Arracher les convictions chrétiennes du cœur de l'homme, c'est commettre un crime de lèse-humanité. Que les camarades qui ne veulent rien du ciel le laissent à ceux dont il est la seule espérance. La croyance en une vie future bienheureuse console de toutes les déceptions qui ne nous manquent pas ici-bas, et qui n'ont pas pour seule cause une question d'estomac et de bien-être physique.

Le chrétien doit aimer son prochain comme lui-même. Qui est notre prochain ? Les ouvriers nos collègues. Et puisque le Christ a renvoyé les riches à vide, ce n'est pas à nous à tenir leur intérêt.

A-t-il condamné l'activité syndicale et le travail en commun que nous préconisons ? Non pas.

Et les camarades qui ont encore quelques sentiments religieux n'ont pas besoin de les abandonner pour faire leur devoir de syndiqué. Qu'ils ne s'en tiennent pas aux seuls enseignements qu'ils reçoivent à l'église par ces hommes qui sont des bourgeois, parfois même des millionnaires. Qu'ils tirent des conclusions pratiques de ces paroles (que je ne me souviens pas d'avoir vu développer dans un sermon par un de nos pasteurs) : « Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant connaissez l'Eternel ! car tous me connaîtront. » (Jérémie 31, v. 34.) Qu'ils n'oublient pas que c'est à ses fruits que l'on reconnaît l'arbre.

Pour que l'émancipation des travailleurs soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, il n'est pas trop de toutes les bonnes volontés, quel que soit leur idéal philosophique. La conscience est inviolable, et ceux qui, les tout premiers ont à souffrir de ce que cette liberté de conscience n'est pas respectée par les autorités bourgeoises, ne doivent pas à leur tour y porter atteinte. L. B.

Ne glanons pas dans l'ivraie.

Il me paraît inutile de rééditer à l'auteur de « Un peu d'eau sur le moulin » les arguments déjà émis contre la thèse du contrat collectif. J.-A. apporte des affirmations, mais, pas plus que le camarade Huggler, il n'a réussi à me convaincre.

Les intentions de ceux qui défendent le contrat collectif apparaissent nettement dans la première réponse contradictoire d'Huggler. Je me suis efforcé de faire ressortir toutes les inconséquences et tout le danger d'une orientation syndicale essentiellement réformiste qui devient la négation, l'anéantissement même de la raison d'être du syndicat. Mais si, dans la discussion, nous nous étions attachés — comme semble le supposer notre contradicteur — à soutenir tel système de l'action ouvrière plutôt que tel autre, il aurait été facile d'appuyer notre conception, qui se rapproche en effet, pour plusieurs d'entre nous, de la tactique des syndicats français, par des citations de Kautsky, socialiste allemand, et d'autres.

J.-A. nous parle de Jean Grave, espérant par là nous démolir. S'il avait été logique — pour ne pas me servir d'un autre terme — il aurait expliqué les pensées de l'anarchiste français qui, s'il émet une critique à l'égard des syndicats en France, ne leur conteste pas pour autant le but auquel ils doivent tendre.

Nous avons essayé d'étudier le principe même du contrat collectif. Le temps et les faits viendront infirmer ou confirmer nos arguments, corroborer notre pensée. Nous n'avons jamais prétendu imposer à autrui ce que nous croyons être la vérité et nous respectons trop l'opinion du prochain pour avoir jamais flétri de l'épithète d'*imbéciles* nos contradicteurs. Pourquoi donc faut-il qu'en discutant nous soyons taxés de *donquichottisme chevaleresque*. Pas plus que nous n'avons une *tour d'ivoire*, nous ne faisons du socialisme par dilettantisme. Aux premières lignes de son article, J.-A. parle d'« honnête discussion ».

J'aurais été enchanté pour ma part de le voir s'y engager, plutôt que de nous laisser sous la pénible impression du ridicule. Sans posséder un caractère ombrageux, on peut désirer que l'étude d'un sujet se termine par un échange d'expressions franches, un peu sèches ou ironiques parfois, c'est inévitable, mais étrangères du moins à la personnalité des auteurs.

***

On ne devrait verser sur les moulins que de l'eau limpide. *Kosciusko.*

DANS LES ORGANISATIONS

MONTHEY

Avec l'aide de quelques camarades, nous avons installé ici un poste de télégraphie sans fil. Cet ingénieux procédé nous permet de savoir tout ce qui se passe à Monthey, surtout au point de vue social. Voici brièvement ce que notre poste récepteur a enregistré depuis le Nouvel-An :

Les verriers — ou les gueules-à-feu, c'est tout comme — ont eu un chômage forcé au Nouvel-An. Bien sûr, ils ont eu une bonne occasion pour aller prendre un peu d'air, qui chez leurs parents, qui au bois, et enfin tous d'un côté ou de l'autre. Voilà qu'un beau jour la cloche les appelle pour extraire un vieux pot du four, et, comme il fallait s'y attendre, le troupeau n'est pas venu au son de la cloche. Résultat : 50 cent. d'amende à tous les absents.

Lorsque le travail a été repris, une nouvelle place de bouteilles avait été formée et, comme la verrerie était trop petite pour l'installer, on a fait travailler une place la nuit *sans augmentation de salaire* ; car, n'est-ce pas, les gueules-à-feu, c'est pas des hommes, et les patrons s'endorment paisiblement à la pensée que leurs ouvriers leur montent encore leurs dividendes pendant la nuit.

Notre poste a encore enregistré ceci : Un jeune et bon ouvrier de cette usine demande à son paternel directeur, tout gentiment, avec de la crainte dans la voix : « Monsieur, j'ai une petite paye, je sais bien mon métier, pourtant, et il y a longtemps que je suis dans l'usine ; oserais-je espérer que l'on m'augmente?» Ce même directeur qui traita de *pourris* ceux qui avaient travaillé la nuit, lui répondit ce que ses congénères de partout répondent à leurs esclaves : « Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à partir ».

Ce monsieur aurait bien été ennuyé si l'ouvrier en question, au lieu de partir seul, avait été suivi de tous ses camarades. Mais voilà, il faudra qu'il y ait encore beaucoup de dupes pour faire bouger le syndicat, et pourtant c'est son rôle. On se groupe, c'est pour faire respecter nos droits et notre vie. Ouvriers, syndiquez-vous. Sachez que vous avez droit à l'intégrale vie, puisque sans vous vos patrons crèveraient devant leurs coffres-forts. Donc, allons, sans nous lasser, vers toujours plus de bien-être et de liberté. *Labesogne.*

NEUCHATEL

Au chalet du Jardin anglais de Neuchâtel aura lieu, le samedi 26 janvier prochain, une *Soirée familière*, organisée par la section de Neuchâtel de la Fédération suisse des ouvriers sur bois. Le Théâtre du Peuple prêtera son concours à cette soirée, dont le programme est des plus attrayants. Tous nos camarades de Neuchâtel voudront témoigner aux ouvriers du bois leur sympathie en allant avec eux se divertir samedi au Chalet de la Promenade. Disons aussi qu'un bal terminera la soirée.

SAXON

Notre ville a eu la bonne fortune de recevoir le Théâtre du Peuple de Lausanne et d'apprécier hautement les acteurs dans l'œuvre moralisatrice de l'*Assommoir* et de *La Robe Rouge*. Je ne puis que me joindre aux louanges qu'en ont fait tous les journaux de Lausanne et de remercier cette phalange, qui n'a pas craint de venir jusqu'ici pour nous instruire en nous amusant. Si j'osais, je dirais qu'à Sion, la capitale, il y a aussi un théâtre qui ne demanderait pas mieux que de les recevoir, mais non, je n'ose pas. X.

VEVEY

Nos camarades chocolatiers, nouvellement organisés, ont, dans leur première assemblée plénière, décidé un acte de solidarité envers leur collègue C. Ce dernier, employé dans la fabrique Peter, s'est estropié un bras il y a environ une année et demie. On lui paya une somme de 1000 fr. comme indemnité, en lui promettant du travail tant qu'il voudrait.

Mais, l'autre jour, les patrons ne trouvèrent rien de mieux que de lui donner sa quinzaine, sous prétexte d'arrivée tardive. Ce qui saute aux yeux, c'est que le camarade C. n'étant plus capable de fournir un rendement aussi élevé qu'avant son accident, il est balayé sans autre.

Le syndicat, après avoir examiné ce fait, trouve qu'il n'y a pas de raison suffisante pour que le renvoi du camarade C. soit justifié. Il décide d'envoyer une lettre au directeur de la fabrique demandant la réintégration immédiate du camarade en cause, sinon d'autres mesures seront prises à l'égard de cette fabrique. *Ouvrel'œil.*

PENSÉES AMÈRES

Est-il au monde chose plus odieuse que l'ivresse ? Je vois malheureusement ici, en Suisse allemande, des faits qui vous découragent et vous démoralisent.

Chaque samedi de paye, plusieurs ouvriers ont pris l'habitude de ne rentrer à la maison que... malades. Les uns prennent encore avec eux et paient à boire à un contremaître qui ne fait que les engueuler et les traiter en brutes tant que le jour est long ! Ils s'aplatissent, deviennent lâches ; pis que cela : ils s'habituent à leur lâcheté.

Un autre vient pour ne pas faire faux bond aux camarades. En aparté, je le voyais, le pauvre vieux, compter sa galette, son maigre salaire de 3 fr. 80 par jour où déjà il manquait deux francs. Comme il est affligé, à ce que je sais, d'une vigoureuse et acariâtre moitié, il pensait aux coups et aux injures qui l'attendaient à la maison.

D'autres enfin, je viens de les voir, pleins, ivres, dansent comme de pauvres fous, cassent des verres ou des chaises, insultent leurs voisins ou brutalisent des femmes ! Il n'y a rien de plus répugnant, de plus dégoûtant, de plus triste que ces hommes retombés à l'état de brutes, plus bas que les animaux, dépensant d'un seul coup, et pour être malades le lendemain, le maigre produit d'une ou deux journées de travail. Ils n'ont naturellement ensuite ni l'envie, ni les moyens, pas même l'idée peut-être de lire un journal, de payer une cotisation syndicale, et le patronat a beau jeu ! Je ne suis certes pas un ascète, pas même un tempérant ; de plus je reconnais que toute la faute n'est pas à l'ouvrier. Abruti par ses longues journées de travail, il recherche une joie facile, un moment d'oubli, et c'est certainement à cette société capitaliste injuste et cruelle que revient une grande part de responsabilité de ce déplorable abrutissement d'une de ses victimes.

Pendant que les parents en sont là, pensez à l'éducation des nombreux enfants qui, eux aussi, ne verront que la boisson comme joie et l'ivresse comme délivrance. Ils attendent avec impatience la première occasion de se montrer, de s'émanciper, en étant saoûl comme papa !

Il y aurait là, pour les camarades conscients, un effort à faire, des camarades à sauver, des camarades qui, en temps de lutte, formeront le contingent des jaunes, des aplatis, des lâches. Il y a là, il me semble, une œuvre utile à faire, œuvre plus utile pour notre cause que bien des discussions, et ce sont les moyens efficaces de soutenir cette lutte qu'il faudrait trouver.

Je soumets la question aux camarades lecteurs, espérant qu'ils en reconnaîtront l'urgence.

***

On professe souvent, dans les syndicats, et chez les ouvriers en général, une secrète antipathie, une défiance marquée pour les fils de bourgeois ou d'employés qui sont de nos idées. Il faut reconnaître que, trop souvent, cette défiance n'était que justifiée, mais ce n'est pas une raison pour repousser toutes ces énergies qui ont eu une instruction souvent plus complète, et qui pourraient rendre des services à la cause. On ne peut pas raisonnablement reprocher à un fils de bourgeois de l'être et il y a des sincères qui ont été détournés de la cause ouvrière, à cause des marques d'antipathie ou de l'accueil reçu. Je crois que c'est regrettable et j'estime que, sans les accueillir en frères, encore moins en sauveurs, on pourrait ne pas les décourager de la sorte. S'ils «évoluent regressivement» sur le tard, la propagande faite est et reste faite. Ce n'est pas le cas d'un individu passant à l'ennemi qui peut retarder ou diminuer ni les idées, ni le mouvement socialistes. Puis on risque d'éloigner des sincères, ce qui est toujours une faute. Naturellement je ne parle pas des blancs-becs qui se disent socialistes et qui ont la naïveté d'ajouter : « Oh ! en théorie seulement ! »

Jean.

Mouvement ouvrier international

France.

La lutte continue, acharnée et âpre, à Fougères. Environ 8000 travailleurs en chaussures chôment à la suite du lock-out qui détermina la fermeture de 22 usines. Le patronat, fortement appuyé par les autorités, veut vaincre la résistance des grévistes par la faim. Et ces industriels rapaces, qui ont acquis des fortunes colossales par une exploitation éhontée, accusent les grévistes de les acculer à la ruine et s'obstinent à ne point accorder une légère augmentation de salaire qui ne constituerait, somme toute, qu'un prélèvement infime sur leurs bénéfices scandaleux. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est la mansuétude, c'est l'esprit bêtement tranquille et bon de cette foule affamée par la cupidité sans bornes d'une bande de voleurs légaux. C'est vrai que les prêcheurs de calme n'ont pas fait défaut. Des députés se réclamant du socialisme s'évertuent à émasculer les énergies, à aplanir le conflit, en un mot à concilier l'inconciliable : le bourreau et la victime. Un essai de réouverture des usines, que le patronat a tenté le 7 janvier, a complètement échoué. Devant le nombre infime des jaunes, la fermeture s'imposait. Et la lutte continue.

— A Toulouse, les travailleurs des chemins de fer du Sud-Ouest se sont mis en grève le 2 janvier. Ils avaient à formuler plusieurs revendications dont la principale consistait dans le renvoi d'un chef de la comptabilité, Auriol, et dans la reprise de deux camarades congédiés par lui.

La compagnie essaya, par des menaces, d'intimider les grévistes. Mais, devant l'attitude résolue de ces derniers, elle céda et le garde-chiourme Auriol fut renvoyé. Les grévistes obtinrent satisfaction huit jours après.

— Les boulangers de Bastia (Corse) viennent, par quelques jours de grève, d'obtenir l'application de la loi sur le repos hebdomadaire.

— Une grève de solidarité vient d'éclater aux aciéries de Jeumont. Les 1300

ouvriers ont quitté le travail pour protester contre le renvoi injustifié de 37 ouvriers mouleurs et manœuvres. Ce conflit a pour caractéristique une manifestation d'internationalisme pratique : ouvriers belges et ouvriers français également asservis dans la même usine ont, dans un parfait accord, quitté ensemble le travail.

— Une grande manifestation a eu lieu dimanche dernier, à Paris, pour demander l'application de la loi sur le repos hebdomadaire que les capitalistes violent au vu et au su de tous avec la complicité manifeste du pouvoir. Et cette complicité a été démontrée d'une façon éclatante à la classe ouvrière parisienne. Répondant à l'appel du comité d'action intersyndical formé pour exiger l'application du repos hebdomadaire, nombreux étaient les syndicats descendus dans la rue pour manifester énergiquement afin que le gouvernement intervienne pour exiger le respect de la loi. C'était donc par conséquent une action très légalitaire. L'intervention du gouvernement ne se fit pas attendre, pour signifier brutalement aux travailleurs qui criaient : « vive la loi ! », combien ce cri et cette action étaient séditieux. L'état de siège fut quasi proclamé ; les cortèges défendus ; il y eut des charges de dragons et des brutalités policières. Et ces exploits clemencistes et lépiniens ont été couronnés par la *fermeture de la Bourse du Travail*. On fit 149 arrestations, dont 9 ont été maintenues.

N'importe, cette brutale leçon de faits contribuera certainement à éclairer le prolétariat sur l'efficacité des lois, et, finalement dégoûté de participer à leur élaboration, il se tournera résolument vers l'action directe pour acquérir son émancipation.

L'émotion soulevée par la brusque fermeture de la Bourse du Travail est très vive dans les milieux ouvriers. Le syndicat des verriers devait précisément y donner une grande fête, pour l'organisation de laquelle il avait dépensé un millier de francs.

Dans la soirée, le comité intersyndical s'est réuni à la Confédération générale du Travail pour rédiger une protestation énergique qui a été publiée.

Uruguay.

Un projet de loi vient d'être déposé devant les Chambres sur la réglementation du travail. Cette initiative vient du gouvernement. Le projet tend à imposer à la plupart des métiers la journée de neuf heures pendant l'année qui suivra la promulgation de la loi, et la journée de huit heures pour les années suivantes.

Le repos hebdomadaire sera prescrit, ainsi qu'un mois de repos aux femmes après leurs couches. L'emploi des mineurs au-dessous de 13 ans sera puni par cette mesure législative.

Il serait enfantin de croire à la spontanéité sincère de ce geste protecteur venant des dirigeants, et de reconnaître l'utilité d'un régime gouvernemental, fût-il de prétentions démocratiques.

Nous connaissons suffisamment et par expérience la valeur et le but de la législation ouvrière. Notre fameuse loi sur les fabriques et celle, plus récente, sur la fermeture des ateliers à 5 heures le samedi, témoignent de l'impuissance et de l'hypocrisie de ces sortes de protections. Nous voulons fermement nous en passer et apprendre à nous protéger nous-mêmes.

Et, pour revenir au geste du gouvernement de l'Uruguay, nous avons la certitude que cela ne peut être que l'aboutissant de la poussée d'en bas, si ce n'est simplement une manœuvre électorale ou un émollient suggestif.

En tous cas, l'effort des travailleurs n'est certainement pas étranger à ce mouvement d'opinion, et, fort probablement, la loi ne viendra que sanctionner bien inutilement ce qui sera déjà un fait accompli par la volonté ouvrière.

Une grève à Nice

Nice, 15 janvier.

Le syndicat des ouvriers et employés des Tramways de Nice et du littoral, à l'unanimité de ses 700 adhérents, a décrété, à la date du 12 écoulé, la grève de solidarité. Ce, à la veille du Grand Prix de Nice, couru à l'hippodrome du Var.

Voici l'historique de ce conflit : Le 1er mai dernier, il y eut à Nice une grandiose manifestation ouvrière ; tous les syndicats défilèrent à travers les principales rues et avenues de la ville en chantant l'*Internationale*. Les grands magasins furent forcés de fermer par les manifestants. La police était impuissante à empêcher les travailleurs de se promener là où n'étaient habitués à passer que les équipages de luxe. Aussi grand fut l'émoi des bourgeois, dans cette localité aristocratique par excellence.

Cela produisit l'effet d'une pierre dans une mare aux grenouilles. Mais, la première émotion passée, le clan des fainéants qui nous exploitent se dirent que ce serait l'abomination de la désolation si on laissait implanter à Nice, ville de saison, les mœurs établies dans certains centres ouvriers où les travailleurs peuvent plus ou moins librement revendiquer leurs droits ; les autorités municipale et préfectorale, de complicité avec la magistrature, décidèrent de tuer dans l'œuf le magnifique mouvement qui se préparait. Le Syndicat des tramways ayant été, dans la personne de quelques hommes énergiques qui sont à sa tête, le promoteur du mouvement syndical à Nice et de la manifestation du Premier-Mai, c'est à sa tête qu'on résolut de frapper. N'ayant aucun prétexte, on eut tôt fait d'en créer un ; le président Pedrinelli, des Tramways, et trois autres camarades, voyant que des manifestants voulaient renverser un omnibus, empêchèrent ceux-ci de le faire et conseillèrent au cocher de rentrer ; et comme sauvegarde, ils montèrent sur sa voiture et l'accompagnèrent à son dépôt. Ce fut assez pour qu'ils fussent traînés devant un tribunal et condamnés pour entraves à la liberté du travail ! La compagnie, prenant prétexte de cette condamnation *par ordre*, les révoqua séance tenante sans attendre que cette inique sentence devînt définitive par la Cour d'appel, et quoiqu'une amnistie fût survenue peu après, et qu'ils n'aient subi aucune peine.

Le syndicat n'abandonna pas les camarades ; il a toujours payé leurs journées et fait démarche sur démarche pour les faire réintégrer ; finalement, il a posé un ultimatum à la Direction, à la date du 12 janvier, pour leur reprise.

A cette question est venue se greffer celle du repos hebdomadaire payé que la Compagnie s'était engagée par écrit à payer à partir du 15 octobre passé — ce qu'elle n'a pas fait. Et c'est nous, les grévistes, que les journaux quotidiens locaux, l'*Eclaireur* et le *Petit Niçois*, à la solde de la Compagnie, et soi-disant républicains, accusent de mettre le couteau sur la gorge des actionnaires en faisant grève en pleine saison ; peut-être cette dernière eût-elle préféré que nous la fassions au mois d'août, époque où elle ne fait pas les frais et où elle eût été bien aise de fermer son dépôt. C'est nous croire par trop naïfs.

Lors de la dernière grève, M. Rouvier, alors ministre, profitant de son passage à Nice, s'offrit comme arbitre. Nous eûmes le tort d'accepter. Aussi fûmes-nous mystifiés sur toute la ligne. M. le ministre ne donna jamais signe de vie. Cette fois-ci, nous saurons profiter de la leçon et nous ne lâcherons plus la proie pour l'ombre. Il faut, coûte que coûte, que nos trois camarades soient réintégrés dans leur emploi, et que le repos hebdomadaire soit payé. Nous vous tiendrons au courant.

Les places de Lausanne et de Montreux sont mises à l'interdit pour les plâtriers-peintres.

AUX CAMARADES DE GENÈVE

Les abonnés de **Genève** sont avisés que le camarade Avennier reçoit le montant des abonnements, tous les mercredis soir, de 9 à 10 heures, au Cercle coopératif communiste, 4, avenue du Mail.

On peut envoyer également au camarade Avennier, à son adresse, avenue Soret, 24-26, toutes les commandes pour l'*Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.*

A NOS ABONNÉS

Nous prévenons nos abonnés que nous prendrons prochainement en remboursement le montant de leur abonnement pour le premier semestre de 1907, soit 1 fr. 75.

Nous rappelons aux camarades que la poste ne présente qu'une fois les remboursements.

Nos abonnés de Lausanne qui désirent s'éviter les frais du recouvrement par la poste peuvent s'acquitter de leur abonnement à la Librairie Lapie, Louve 5, ou à l'*Imprimerie des Unions ouvrières*, rue d'Etraz, 23.

Enfin, les camarades qui désirent s'acquitter pour l'année entière peuvent nous envoyer le montant de leur abonnement en timbres-poste ou par mandat.

Commission du journal.

MISES A L'INDEX

régulièrement prononcées par les organisations ouvrières.

Pour les *typographes :*
Les imprimeries Billieux, Porrentruy ; Soullier, Genève ; Jean Waechter-Gutzwiller, Lausanne ; Itten, Payerne ; Imprimerie du *Pays* et Basile Marquis, Porrentruy ; Louis Bron et Pfeffer, Genève ; Montandon frères, Fleurier ; Kretz, Moudon ; Imprimerie Saint-Augustin, Saint-Maurice ; Marmillon, Lausanne ; Droz, Bex.

Pour les *lithographes :*
Les ateliers Wilczeck (lithographie et imprimerie), Fribourg ; Siebenmann et Cie, Berne ; Frères Studer, Soleure ; Muller et Williger, Dottikon (Argovie).

Pour les *brasseurs :*
La brasserie Choquard, Porrentruy.

Pour les *ferblantiers :*
Les ateliers Hatz, Coire ; Samuel Emery, Lausanne ; divers ateliers de Berne et Saint-Gall.

Pour les *serruriers :*
Les ateliers Herzog frères, Egnach ; Kamm, Saint-Moritz (Engadine).

Pour les *ouvriers sur métaux de toutes les branches :*
Les ateliers et fabriques Kundig-Honegger et Cie, automobiles Arbenz, automobiles Brunau, Geissberger, Zurich ; Bucher-Manz, Niederweningen ; Leser, Arbon.

Pour les *maréchaux et charrons :*
Quelques ateliers de Berne et Zurich. La place de Winterthour.

Pour les *tapissiers :*
La place de Lausanne ; l'atelier Haguenauer, Genève ; Kohler, Delémont.

Pour les *ébénistes, menuisiers, machinistes :*
La places de Lausanne ; les ateliers et fabriques Garigiet, Zurich ; Goll et Cie, Keller, Strebel (Vonmattstrasse), Strebel (Hirschmattstrasse), Lucerne ; Ballié, Anklin, Bâle ; fabrique de pendules, Angenstein près d'Aesch ; fabrique de sièges Kohlauf, Emmenbrucke ; Mark, Davos ; Bischoff, Altstaetten ; Geissberger, Zurich.

Pour les *menuisiers et charpentiers :*
Les places d'Olten et de Berthoud ; les ateliers Tedeschi, Ballaigues ; Kohler, Delémont ; Mollier, frères Papis, au Locle ; Held, Corsier ; Desmeules, Neuchâtel.

Pour les *poseurs en bâtiment :*
Les ateliers Kaestli, Muchenbuchsee ; Römer et Fehlbaum, Bienne.

Pour les *parqueteurs :*
Les places de Bâle, Saint-Gall et Lucerne.

Pour les *sculpteurs sur bois :*
La place de Renens.

Pour les *plâtriers-peintres :*
Les places de Lausanne et de Montreux ; les ateliers Chaudet et fils, Chaudet et Jenni, Edouard Bizzini, Vevey ; Rigoli, Montreux.

Pour *tous les camarades :*
Le journal *Le Guguss*, de Genève.

AUX CAMARADES

Plus que jamais, nous estimons que la **Voix du Peuple** *répond à un besoin ; bien mieux, elle est indispensable à l'avant-garde de notre mouvement syndical.*

Que les camarades qui pensent ainsi nous aident à la faire vivre. Qu'ils nous procurent de nouveaux abonnés.

Avis et Convocations.

Union ouvrière de Lausanne. — Mardi 29 janvier, à 8 heures très précises, assemblée de comité ; à 9 heures : assemblée de la commission de propagande.

Fédération des ouvriers sur bois, section de Lausanne. — Assemblée plénière le samedi 26 janvier, à 8 heures du soir, à la Maison du Peuple. Ordre du jour important. Les ouvriers menuisiers et ébénistes syndiqués ont le devoir d'y assister. Réception de nouveaux membres.

Union ouvrière de Montreux. — Mardi 29 janvier, à 8 heures et demie du soir, dans la grande salle du café de la Couronne, assemblée plénière.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Rapport des vérificateurs des comptes. — Rapport des délégués sur la modification de l'art. 9 des statuts. — Discussion sur l'ordre du jour du congrès de Neuchâtel et nomination des délégués à ce congrès. — Protestation en faveur de Bertoni et Mischler. — Propositions individuelles.

Tous les camarades sont invités à venir nombreux.

Union ouvrière de Vevey. — Mardi 29 janvier à 8 heures du soir, dans la salle du Lion-d'Or, assemblée de l'Union ouvrière.

Samedi 2 février, à 8 heures du soir, dans la grande salle du Casino de Vevey, conférence publique et contradictoire organisée par l'Union ouvrière de Vevey. — Sujet : *Les bases fondamentales du mouvement ouvrier.* — Orateur : le camarade *Jean Wintsch*, de Lausanne. Tous les camarades sont chaleureusement invités à venir nombreux avec leurs compagnes.

PETITE POSTE

Aux camarades. — Qui pourrait envoyer à notre rédaction l'adresse d'un organe officiel, en langue française, des ouvriers du textile. Avons vainement demandé cela en France.

E. R., Arbon. — Tâcherons de vous envoyer les statuts le plus tôt possible.

Jean Effort. — Devons alterner les articles sur le même sujet.

Tusace. — Devons renvoyer la Lettre de Nice.

E. H., Genève. — Impossible d'insérer cette semaine. N'avons pas été prévenus.

Comité Union ouvrière, Ch.-de-Fonds. — Avons reçu votre carte jeudi midi, canard était bouclé.

SOUSCRIPTION

en faveur du camarade Mischler

Total de la dernière souscription	Fr.	55,60
Un expulsé		0,20
Total à ce jour	Fr.	55,80

SOUSCRIPTION

en faveur de la « Voix du Peuple »

Total de la dernière souscription	Fr.	60,50
L. B., Genève		1,50
Vannod, Cully		0,50
X.		2,—
E. D., Saint-Légier		0,50
Total	Fr.	65,—

COMPTES DU JOURNAL

Recettes.

Abonnements : Lausanne, 18,50 ; Cully, 3,50 ; Genève, 3,50 ; Montreux, 10 ; Z., 3,50 ; Saint-Légier, 3,50	Fr.	42,50
Remboursements	»	9,—
Vente au numéro : Lausanne 0,50 ; Berne, 16,50	»	17,—
Souscription	»	4,50
Total des recettes	Fr.	73,—

Dépenses.

Solde à payer au dernier rapport	Fr.	761,65
Compos. et tirage du N° 3 (2000)	»	75,—
Total des dépenses	Fr.	836,65
Reste à payer	Fr.	763,65

L'administration, la rédaction et la composition de la VOIX DU PEUPLE sont entièrement exécutées par des ouvriers syndiqués.

Editeur responsable : Henri BORNAND

Lausanne — Imprimerie des Unions ouvrières.

IMPRIMERIE DES UNIONS OUVRIÈRES

A BASE COMMUNISTE

LAUSANNE — Etraz, 23 — LAUSANNE

Impressions en tous genres pour les organisations ouvrières

Journaux — Statuts — Tarifs

Manifestes — Programmes — Cartes de convocation

Enveloppes — Entêtes de lettres, etc.

L'*Imprimerie des Unions ouvrières* est absolument communiste. Elle est placée sous le contrôle direct du comité central de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande. Les bénéfices de cette entreprise communiste seront affectés à la propagande syndicaliste. Les comptes en seront imprimés et distribués aux organisations. Que tous les syndicats soutiennent leur imprimerie en lui réservant tous les travaux qu'ils font exécuter.

Le capital nécessaire à l'imprimerie est formé de parts de 5 francs remboursables, pouvant être acquises par des camarades, des syndicats et des Unions ouvrières. Les porteurs de parts, réunis en assemblée, prennent toutes les décisions concernant la marche de l'imprimerie.